

CGT, UGICT/CGT, CFDT, FO, SUP Solidaires, SL, UNSA et CFTC

Légitime défense !

Depuis le 24 mars 2005, les traminois sont en état de légitime défense.

Cette date rappelle l'agression de toute une corporation perpétrée par MM. Gaudin et Muselier qui ont fait voter le principe d'une **Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du tramway.**

Cette manœuvre pour l'éviction de la RTM a été possible par la modification du Règlement Intérieur lors de la même séance. En tentant de justifier la mise à l'écart de la Régie par des arguments fallacieux, les élus de la majorité UMP de la Communauté urbaine de Marseille ont commencé à se discréditer.

Aujourd'hui, ils portent la responsabilité de cette grève qui perturbe la vie des Marseillais.

Ils tentent de rejeter cette responsabilité sur les traminois mais leur refus de débattre et de négocier est significatif, d'une volonté politique intransigeante.

Ni leurs arguments, ni leurs choix justifient un tel mépris pour les usagers.

En refusant, de débattre ils portent atteinte à l'avenir du service public de transport à Marseille.

Oui, cette grève relève bien de la légitime défense !

L'action unie des traminois avec leurs organisations syndicales : CGT, UGICT/CGT, CFDT, FO, SUP Solidaires, SL, UNSA et CFTC montre que l'action engagée par le personnel s'effectue en pleine responsabilité. Nous souhaitons le développement et la modernisation du service public de transport en commun à Marseille.

Octobre 2005